

Rapport d'activité

Bilan de l'action des Agences d'urbanisme 2019-2020

Juillet 2020



Vallée de la Seine

COOPÉRATION DES AGENCES D'URBANISME
APUR | AUCAME | AURBSE | AURH | L'INSTITUT

Réalisation sous maîtrise d'ouvrage de la Coopération des Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine et sous le pilotage de l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure

Mise en page : Aurbse
www.vdseine.fr

SOMMAIRE

Introduction	3
Une Coopération des Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine initiée en 2009	3
La convention cadre 2018-2020	4
Juillet 2019 – Juin 2020 : les dates clés	4
Répondre collectivement aux sollicitations du Comité directeur de la Vallée de la Seine en matière d'études, d'analyses et d'animation	6
Les ateliers prospectifs « Seine Visions 2040 »	6
La synthèse des ateliers « Seine Visions 2040 »	12
Organiser une rencontre annuelle pour faire vivre le partenariat et promouvoir une culture commune du territoire et du projet	14
Développer une expertise et un socle de connaissances communes	15
Le dispositif de suivi et d'observation de la Vallée de la Seine	16
Les actions de communication 2019 - 2020	18

INTRODUCTION

UNE COOPÉRATION DES AGENCES D'URBANISME DE LA VALLÉE DE LA SEINE INITIÉE EN 2009

Le décret du 22 avril 2013 identifie le développement de la Vallée de la Seine comme un enjeu d'intérêt national. Il s'agit de réunir la Normandie et l'Île-de-France autour de plusieurs défis partagés :

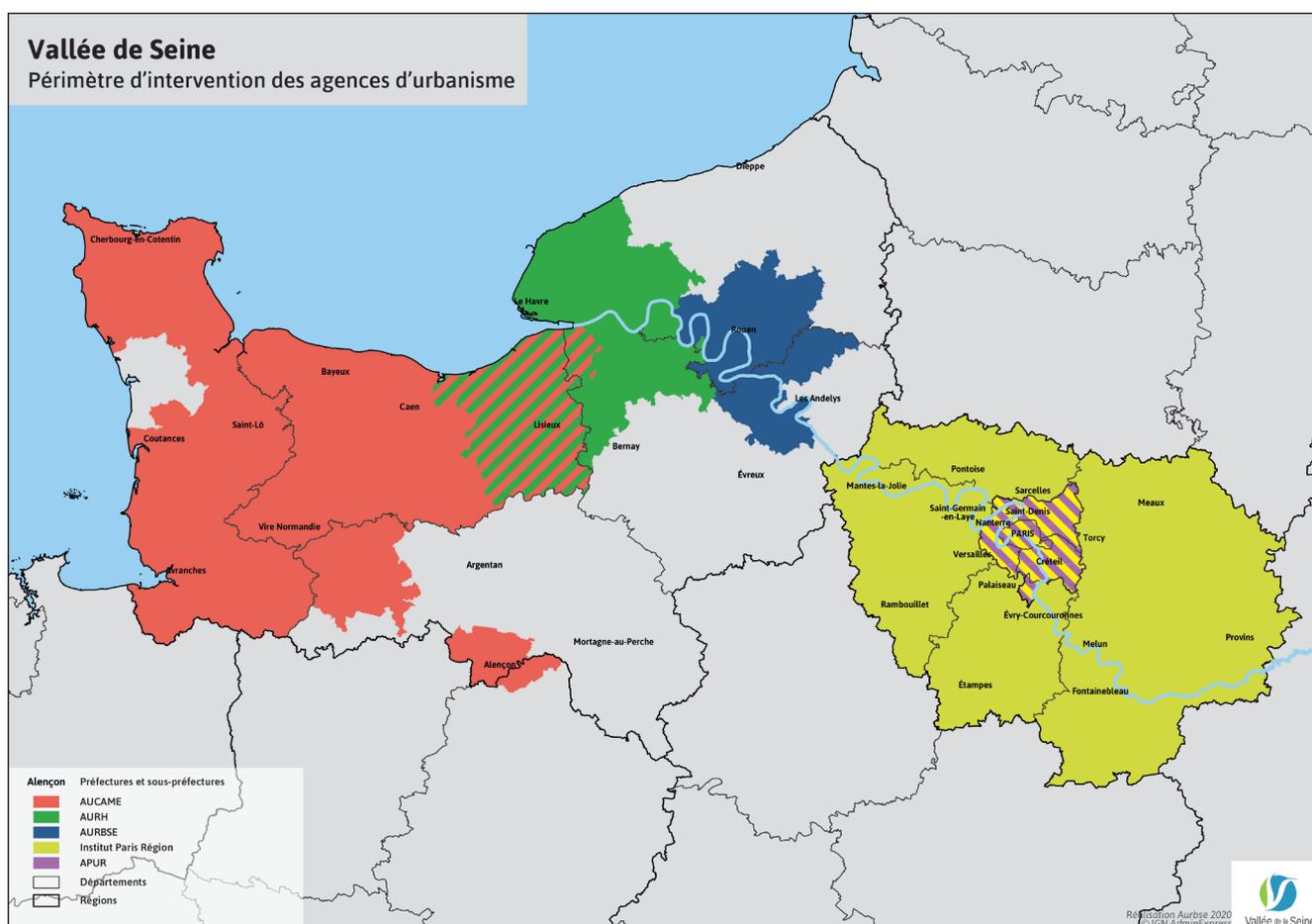
- Renforcer le réseau portuaire, maritime et fluvial ;
- Structurer un système logistique multimodal performant ;
- Consolider les filières industrielles interrégionales ;
- Conforter les Coopérations au sein de l'enseignement supérieur, du tourisme et de la culture ;
- Utiliser de façon optimale un espace densément occupé.

Ce décret nomme un délégué interministériel au développement de la Vallée de la Seine, placé auprès du Premier ministre. En partenariat avec les Régions Normandie et Île-de-France, il a pour mission de constituer un réseau d'acteurs pour œuvrer au développement de la Vallée de la Seine. Les grandes orientations de travail à l'horizon 2030 sont inscrites au Schéma stratégique d'aménagement et de développement de la Vallée de la Seine.

Le Contrat de plan interrégional État-Régions Normandie et Île-de-France (CPIER) 2015-2020, signé en juin 2015 par l'État et les Régions, en constitue le volet opérationnel et financier.

La mobilisation des collectivités territoriales de la Vallée de la Seine, dès 2009, est à l'origine de la Coopération des Agences d'urbanisme de Rouen (AURBSE), de Paris (APUR), de Caen (AUCAME), du Havre (AURH) et de l'Île-de-France (INSTITUT PARIS RÉGION).

Depuis 2015, leur partenariat avec la Délégation interministérielle au développement de la Vallée de la Seine (DIDVS) et les Régions se fait par conventions-cadres qui fixent un programme de travail pluriannuel de la Coopération.



LA CONVENTION-CADRE 2018-2020

La convention-cadre conclue entre l'État, les Régions Normandie et Île-de-France et les Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine organise le travail collectif pour les années 2018-2020.

Celui-ci s'articule autour de 3 axes :

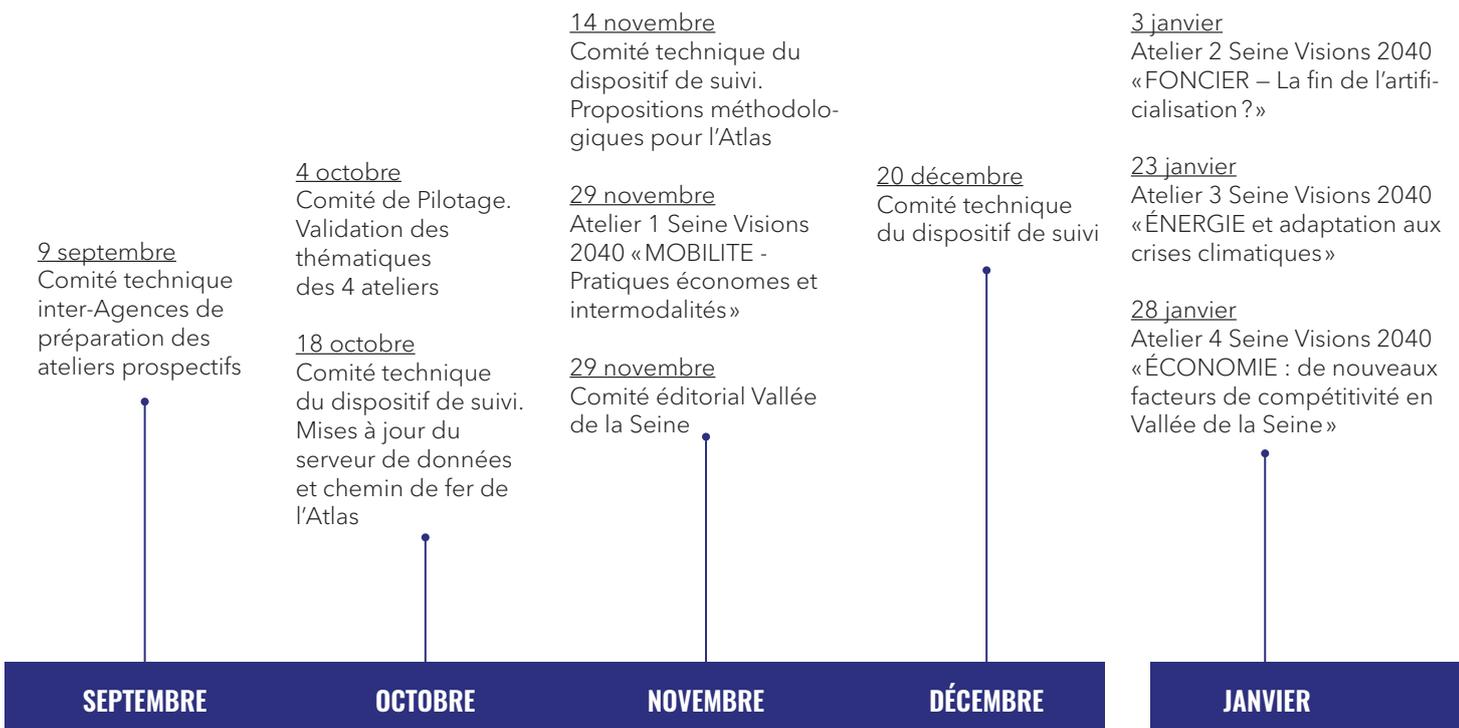
- Développer une expertise et un socle de connaissances communs ;
- Répondre collectivement aux sollicitations du Comité de Pilotage de la Vallée de la Seine en matière d'études, d'analyses et d'animation ;
- Organiser une rencontre annuelle pour faire vivre le partenariat et promouvoir une culture commune du territoire et du projet.

En raison du décalage du programme de travail au cours de l'année 2018, les programmes de travail sont élaborés sur la période allant de juillet de l'année n au mois de juin année n+1.

Un avenant est ainsi conclu entre les parties pour définir le programme de travail de la période (juillet 2019 à juin 2020), les modalités de sa mise en œuvre et son plan de financement.

Sur cette phase, le pilotage du programme de travail est assuré conjointement par deux Agences, l'Agence d'urbanisme de Caen Normandie Métropole (AUCAME) et l'Agence d'urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure (AURBSE).

Le présent document établit le bilan des activités menées entre le 1^{er} juillet 2019 et le 30 juin 2020.



2019

JUILLET 2019-JUIN 2020 : LES DATES CLÉS

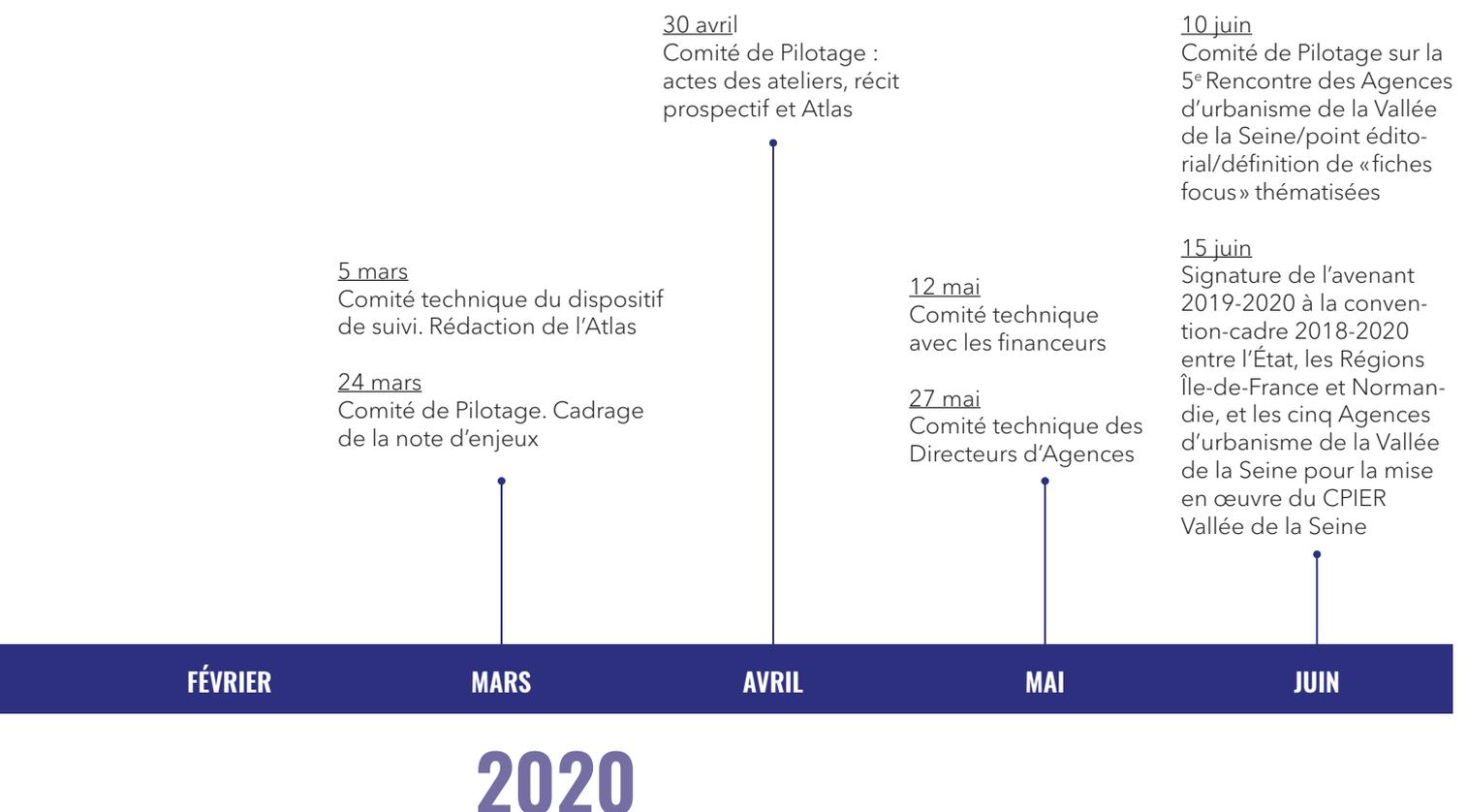
La période s'est organisée autour du cycle de quatre ateliers «Seine Visions 2040» des mois de novembre à janvier, pour lequel la Coopération s'est fortement impliquée, aussi bien pour la préparation de leur tenue, l'animation pendant ceux-ci puis la valorisation des enseignements à l'issue.

En parallèle, la Coopération a poursuivi son travail de collecte, alimentation et développement du dispositif de suivi de la Vallée de la Seine.

Malgré le contexte de crise sanitaire et de confinement, les Agences ont maintenu leur travail partenarial avec l'État et les Régions Île-de-France et Normandie, de manière à conduire le programme de travail initialement défini.

De nombreux temps d'échanges ont eu lieu (mails, audioconférences et les téléconférences), permettant ainsi d'assurer la continuité de l'activité.

La chronologie des pages 4 et 5 présente les temps forts de l'animation de la Coopération des Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine, de juillet 2019 à juin 2020.



RÉPONDRE COLLECTIVEMENT AUX SOLLICITATIONS DU COMITÉ DIRECTEUR DE LA VALLÉE DE LA SEINE EN MATIÈRE D'ÉTUDES, D'ANALYSES ET D'ANIMATION

La Vallée de la Seine, entité géographique d'enjeu national, est sensible au contexte de fortes transitions, écologiques, énergétiques, économiques et sociétales que traversent de nombreux territoires. Pour ce premier axe de la convention-cadre, et à l'approche de la dernière année d'exécution du CPIER, les souhaits du Comité de Pilotage se sont orientés vers la production d'une vision prospective pour la Vallée de la Seine à un horizon de vingt ans.

Les Agences d'urbanisme ont été naturellement identifiées pour mener ce travail. Elles ont fortement contribué, tout au long du CPIER, à rassembler et à fédérer les acteurs pour produire un corpus de connaissances partagées et une réflexion en faveur de l'anticipation conjointe des évolutions.

LES ATELIERS PROSPECTIFS « SEINE VISIONS 2040 »

La Vallée de la Seine est un espace stratégique pour l'avenir de la France, à travers différents enjeux liés à l'amélioration de son offre portuaire et logistique, autour des mutations et du renouvellement industriel, et au travers de l'organisation d'un grand bassin de vie dynamique, à l'identité affirmée.

Le territoire doit donc relever de nombreux défis pour inscrire les projets qui sont les siens dans une démarche d'avenir. Le Comité directeur de la Vallée de la Seine a donc souhaité pouvoir disposer d'éléments prospectifs circonstanciés pour préparer l'avenir de la Vallée de la Seine, territoire résilient et innovant.

Ainsi, les Agences d'urbanisme ont mené une démarche d'étude prospective sur le développement de la Vallée de la Seine à l'horizon 2040.

Celle-ci s'est construite en s'appuyant sur les capacités qu'ont les Agences d'urbanisme en réseau à :

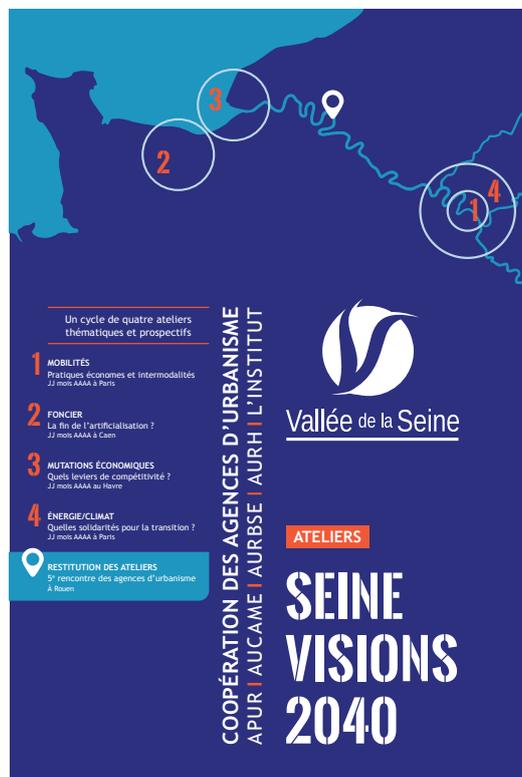
- Observer, capitaliser et analyser
- Animer, coordonner et assembler
- Accompagner, imaginer et conduire

Une des forces des Agences d'urbanisme est d'être capable de conduire des démarches et investigations combinées aux différentes échelles de l'action publique, et ainsi donner sens aux trois dimensions : à la fois en apportant un regard distancié ou macro sur un environnement systémique, une ingénierie de précision d'accompagnement des projets, mais également des passerelles et des correspondances entre les différents ensembles et niveaux d'actions.

C'est dans cet esprit que les propositions pour traiter des questions prospectives dans la Vallée de la Seine ont été réalisées. Les Agences ont fait le choix d'organiser un cycle de séminaires prospectifs afin de recueillir les expertises et les visions des acteurs de la Vallée de la Seine pour identifier les leviers d'action à l'horizon 2040.

Les objectifs consistaient à partager un diagnostic entre élus et techniciens du territoire, mais aussi membres des milieux économiques et de la société civile, et à mener une réflexion collective sur les leviers d'actions pour anticiper les mutations à venir, s'adapter et s'inscrire dans un développement durable de la Vallée de la Seine d'ici 2040.

Un premier atelier de travail inter-Agences s'est tenu dans les locaux de l'AUCAME le 9 septembre 2019 pour identifier les thématiques propices à un exercice de prospective. Quatre thèmes ont été retenus par la DIDVS et les Régions Normandie et Île-de-France lors du Comité de Pilotage du 4 octobre 2019 : les mobilités, la maîtrise du foncier, l'énergie et l'adaptation aux crises climatiques et l'économie.



Quatre Agences se sont réparties l'organisation des ateliers, tandis que celle de Rouen a été désignée pour organiser et accueillir la 5^e Rencontre des Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine. Par ailleurs en charge de la communication digitale de la Vallée de la Seine sur la période 2019 - 2021, l'AURBSE a en outre été missionnée pour coordonner les différentes phases de communication autour des séminaires. L'AUCAME a mené la coordination technique des ateliers, du cadrage général des thématiques et de la restitution des ateliers.

Une synthèse des ateliers prospectifs thématiques «Seine Visions 2040» est proposée ci-après.

Mobilité – Pratiques économes et intermodalités

L'atelier, organisé par l'APUR, s'est tenu le 29 novembre 2019 au Pavillon de l'Arsenal à Paris de 9h30 à 16h. Il a rassemblé 50 participants.

Intervenants

François PHILIZOT, Délégué Interministériel au développement de la Vallée de la Seine/ Dominique ALBA, Directrice Générale de l'APUR/ Juliette DUSZYNSKI, Cheffe du service promotion du transport fluvial, bassin de la Seine, Voies navigables de France/ Florence HANAPPE, Cheffe de projet, Atelier parisien d'urbanisme/ Nicolas HAUTIERE, Directeur Adjoint en charge de la R5G, IFSTARR/ Pascal MABIRE, Chef de mission Ligne Nouvelle Paris Normandie, SNCF Réseau/ Madeleine MASSE, Responsable du pôle Urbanisme, AREP Ville/ Nathalie MATTIUZZO, Directrice d'études, Samarcande Transport Logistique Territoire/ Élodie MELLAH, Responsable du département Urbanisme et Pilotage de Projets, HAROPA Ports de Paris/ Christophe PROVOT, Directeur général, SIGEIF/ Walter PIZZAFERRI, Président de l'Observatoire de l'innovation dans l'énergie (OIE)/ Nicolas RAILLARD, Chef de projet, The Shift Project.

Présentation de l'atelier

Le thème des mobilités en Vallée de la Seine s'inscrit dans le contexte de la mise en place d'une économie décarbonée et de l'optimisation des usages des infrastructures, nécessitant de penser autrement les déplacements de personnes et de marchandises, d'optimiser les flux et les interconnexions, tout en préservant la fiabilité et la résilience des réseaux.

L'atelier du 29 novembre 2019 a abordé le sujet au travers du développement de pratiques économes et de l'intermodalité en lien avec les trois grands axes de mobilité de la Vallée de la Seine, le fleuve, la route et le rail.

Le développement des pratiques économes invite à explorer comment accroître les mobilités douces, accompagner de nouvelles pratiques, alternatives à l'autosolisme, mais aussi à encourager de nouveaux rythmes de travail ou de déplacement. Il s'agit également de questionner les initiatives prises ou à prendre pour faciliter la multi mobilité et le report modal vers les transports collectifs pour les trajets longs et pendulaires, prendre en compte les différentes problématiques de déplacements selon les territoires (urbain dense, périurbain, rural), accompagner la transition énergétique des véhicules roulants et flottants (avec la fin de l'usage des carburants fossiles) et des infrastructures (corridor autoroutier électrique, etc.).

L'intermodalité apparaît comme un élément stratégique pour penser la mobilité des personnes et des marchandises de manière prospective. Les travaux des Agences d'urbanisme ont montré l'intérêt d'une réflexion sur le système et les interactions entre les trois réseaux existants, le fluvial, le routier et le ferroviaire. Dans la Vallée de la Seine, la modernisation du réseau ferroviaire par la Ligne Nouvelle Paris Normandie, la libération de sillons ferroviaires qu'elle permettra en faveur du fret et des transports périurbains, le développement du trafic fluvial dans un contexte de fusion des ports de la Seine et les réflexions en cours sur la mutation du réseau routier magistral vers un système intégré de hubs et de réseaux de transports collectifs, posent la question de l'articulation des réseaux dans des hubs d'interconnexion. Comment dès lors imaginer les gares, ports, parkings et échangeurs routiers et leurs mutations comme hubs de mobilités durables ?

L'atelier a donné la parole aux professionnels de ces secteurs et à ceux en charge de leur planification, ainsi qu'à des porteurs de projets innovants pour permettre de faire émerger collectivement les enjeux et perspectives de développement d'une mobilité durable à toutes les échelles de la Vallée de la Seine.



Foncier – La fin de l’artificialisation ?

L’atelier, organisé par l’AUCAME, s’est tenu le 13 janvier 2020 à l’Abbaye-aux-Dames – Conseil régional de Normandie à Caen de 9h30 à 16h15. Il a rassemblé 100 participants.

Intervenants

François PHILIZOT, Délégué Interministériel au Développement de la Vallée de la Seine (DIDVS). / Sonia de LA PROVÔTE, Sénatrice du Calvados et Présidente de l’AUCAME. / François BEAUPERE, Président de la Chambre d’agriculture du Maine-et-Loire et Membre du Bureau de Chambres d’agriculture France (APCA). / Patrice DUNY, Directeur de l’AUCAME. / Gary DUPONT, Gérant associé de DNS Dupont Nicolay Architectes. / Alain KENDIRGI, Consultant et ancien Directeur général de la SHEMA.

Descriptif de l’atelier

L’atelier portait sur l’objectif «zéro artificialisation nette» fixé par l’État. Cette mesure va en effet avoir un fort impact sur la manière d’aménager et de développer les territoires. La volonté de préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers va favoriser la densité urbaine et freiner les projets en extension urbaine, et devrait conduire à une renaturation d’espaces du fait des compensations environnementales. Elle devrait également restreindre fortement la capacité d’extension des infrastructures économiques, portuaires et de transports. Dans ce contexte de réduction de la consommation d’espace, comment aménagera-t-on la Vallée de la Seine à l’horizon 2040 ? Sur la base d’une définition commune de ce qu’est l’artificialisation, l’atelier a abordé plusieurs questions :

- Quelles seront les conséquences de la «zéro artificialisation nette» sur l’étalement urbain et les équilibres territoriaux, notamment entre les villes, les espaces périurbains et les campagnes ?
- Comment aménager l’espace en conciliant densification, accroissement de la place de la nature en ville, mixité fonctionnelle et acceptabilité des habitants ?
- Les Métropoles seront-elles toujours accessibles en termes de prix du foncier et de l’immobilier ?
- Comment gèrera-t-on les compensations environnementales ?
- Comment satisfaire les besoins fonciers des activités économiques tout en respectant l’objectif «zéro artificialisation nette» ?



Énergie et adaptation aux crises climatiques

L'atelier, organisé par l'Institut Paris Région, s'est tenu le 23 janvier 2020 dans ses locaux à Paris de 9h30 à 17h30. Il a rassemblé 80 participants.

Intervenants

François PHILIZOT Délégué interministériel au développement de la Vallée de la Seine/ Regis BOIGEGRAIN, Délégué Île-de-France Normandie, RTE/ Virginie BORDAGE, Responsable du centre de compétences en développement durable au sein de la Direction générale IDF, SNCF Réseau/ Thierry BERTHAUX, service Énergies renouvelables, Région Normandie/ Marie CARREGA, Adjointe au secrétaire général, Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique/ Clotilde CARRON, Cheffe du service Transition énergétique, Qualité de l'air, Bruit, Climat, Région Île-de-France/ Xavier DE LACAZE, Rapporteur de la Directive efficacité énergétique, Ministère de la transition écologique et solidaire –Direction générale de l'énergie et du climat/ Vincent DESVIGNES, Correspondant sûreté, sécurité incendie et risques naturels à la direction sécurité sûreté de la DG IDF, SNCF Réseau/ Antoine DOUSSAINT, Directeur adjoint, La Poste/ Olivier FAURIEL, Directeur de projets, AESN, Direction Générale/ Mathieu FLEURY, Président du CIBE et Directeur de Biomasse Normandie/ Pascal HAINAUT, Adjoint au délégué territorial Val de Seine, GRTgaz/ Céline PHILLIPS, Animatrice de secteur « adaptation au changement climatique », ADEME, Service Climat.

Descriptif de l'atelier

L'atelier était consacré à une double problématique, essentielle pour une prospective dans la Vallée de la Seine : production et consommation d'énergie, atténuation, adaptation et résilience face aux crises climatiques, sujets qui fonctionnent de manière systémique. Si, pour des raisons pratiques, ces deux champs ont été scindés en deux demi-journées, les convergences et interactions étaient au cœur des échanges.

Les questions énergétiques : il s'agissait d'explorer les conditions de la transition énergétique en cours au vu des relations d'interdépendance des Régions Île-de-France et Normandie.

- Comment les échanges énergétiques interrégionaux vont-ils se recomposer ?
- Comment articuler dans le temps ces deux stratégies, sans mettre en péril les économies franciliennes et normandes, ni perpétuer les nuisances liées à l'approvisionnement énergétique francilien par la Normandie (risques nucléaires, pollutions environnementales...)?
- Comment garantir la robustesse du système électrique dans un contexte où les événements climatiques extrêmes seront plus fréquents et intenses ?
- Atténuation, adaptation et résilience face aux crises climatiques.

Les questions relatives à une stratégie interrégionale d'adaptation : déjà esquissées en partie par l'Agence de l'Eau, l'atelier a permis d'approfondir les conditions d'une planification écologique traitant les évolutions climatiques extrêmes à venir : inondations par débordement, sécheresses et étiages plus sévères, en particulier élévation du niveau de la mer.

La multiplicité des acteurs à mobiliser et à articuler pour anticiper un certain nombre de phénomènes extrêmes et déstabilisants pour la Vallée de la Seine était au cœur de la réflexion, ainsi que la multiplicité des impacts pour les activités économiques, agricoles, les populations, l'immobilier, etc.



Économie : de nouveaux facteurs de compétitivité en Vallée de la Seine

L'atelier s'est tenu le 28 janvier 2020 à la CCI Seine Estuaire au Havre de 9h30 à 16h30 sur invitation de l'AURH. Il a rassemblé 75 participants.

Intervenants

François PHILIZOT, Délégué interministériel pour le développement de la Vallée de la Seine/ Jean Baptiste GASTINNE, Président de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, Président de l'AURH/ Virginie CAROLO, Maire de Port Jérôme-sur-Seine et membre du comité de pilotage national du programme « Territoires d'industrie »/ Philippe EUDELIN, Président de Normandie AéroEspace/ Vincent CALLEJA, Fondateur de TH2/ Denis CARRE, Chercheur associé chez Economix/ Olivier GAMBARI, Fondateur & C.E.O de iNex circular/ Florence GUENTCHEFF, Directrice Générale de Logistique Seine-Normandie/ Valentine HEBERT, Fondatrice et Gérante « Les Fermes d'Ici »/ Éric LEHERICY, Directeur général de la CCI Seine Estuaire/ Hervé MIGNON, Directeur Développement économique et territoires, RTE France/ Bruno PETAT, Directeur du développement des plateformes industrielles - SYNREZIP LH/ Valérie RAI-PUNSOLA, Déléguée Générale de Normandie Énergies

Descriptif de l'atelier

Autour d'élus, de représentants du monde économique et de chercheurs, cette journée s'est attachée à identifier les facteurs territoriaux et axes stratégiques qui permettront demain le maintien et le renouvellement du tissu productif de la Vallée de la Seine.

Chaque séquence a permis d'allier des présentations en table ronde et un atelier permettant à l'auditoire de livrer sa vision de l'action du prochain CPIER.

Plusieurs enjeux étaient au centre des débats :

- Questionner collectivement les facteurs d'attractivité économique classiques et identifier les nouveaux déterminants de la compétitivité territoriale en Vallée de la Seine.
- Accrocher des initiatives locales à des processus globaux (faire cohabiter circuits courts et circuits longs) : comment les ressources présentes à l'échelle de la Vallée de la Seine peuvent trouver des recompositions locales génératrices de nouvelles formes d'économie ?



LA SYNTHÈSE DES ATELIERS « SEINE VISIONS 2040 »

Plus de 250 participants, une dizaine de tables rondes, plusieurs dizaines de propositions, des débats et des échanges entre acteurs économiques et institutionnels sur leur perception de la Vallée de la Seine à l'horizon 2040... Les ateliers prospectifs Seine Visions 2040 ont été riches d'enseignements pour alimenter les réflexions sur la Vallée de la Seine d'ici vingt ans.

L'exercice prospectif mené par les Agences a donné lieu à deux livrables :

- Les Actes des quatre ateliers,
- Le récit prospectif qui en est issu et donnant à lire une vision de la Vallée de la Seine à l'horizon 2040.



* Cinq enjeux pour la Vallée de la Seine à l'horizon 2040

1. Un enjeu de connaissance et de mesure

Au-delà de la nécessaire consolidation de ce qui existe, de nombreux sujets sont encore peu ou mal documentés. La question de la mise en place d'un outil partagé et efficace de mesure de la consommation d'espace, la nécessité de quantifier et qualifier les mobilités ou encore de comptabiliser les consommations d'énergie ont largement traversé tous les débats des ateliers.

2. Un enjeu de sobriété

Le mot sobriété est probablement l'un de ceux qui ont été le plus prononcés au cours des quatre ateliers. Qu'il s'agisse en particulier de ressources naturelles, d'énergie ou de foncier, un usage sobre constitue désormais un objectif couramment admis.

3. Un enjeu de résilience

Face à un avenir très incertain en raison de la probabilité d'occurrence de bouleversements climatiques, écologiques, économiques, sanitaires et donc sociétaux, la capacité de résilience des territoires sera un enjeu essentiel. Il s'agira de développer

des modèles plus robustes alliant culture du risque, diversité des activités et réversibilité des installations, tout en faisant appel à des solutions fondées sur la nature pour, par exemple, mieux gérer le cycle de l'eau ou atténuer les effets du changement climatique (lutte contre les îlots de chaleur urbaine notamment).

4. Un enjeu de cohésion et/ou de solidarité territoriale

Face aux phénomènes de mondialisation de l'économie, de métropolisation qui en découle largement et de perte d'attractivité économique et démographique de certaines parties du territoire

ORGANISER UNE RENCONTRE ANNUELLE POUR FAIRE VIVRE LE PARTENARIAT ET PROMOUVOIR UNE CULTURE COMMUNE DU TERRITOIRE ET DU PROJET

La 5^e Rencontre annuelle des Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine est programmée le 17 novembre 2020 à Rouen.

Cette Rencontre a pour objectif de faire connaître les travaux réalisés. Elle marque un point d'étape dans l'appropriation commune des enjeux de la Vallée de la Seine. Elle propose une projection dynamique d'une vision prospective du territoire et de ses capacités de résilience face aux crises actuelles.

L'organisation de cette Rencontre a nécessité des réunions de préparation sur la présente période. Un travail complémentaire est prévu, au titre de la période suivante avec les partenaires en préalable de l'évènement, mais également à l'issue pour poursuivre les réflexions et investiguer les sujets.

Les livrables de cette journée s'inscriront dans un plan de communication pour valoriser l'évènement et l'ensemble des travaux d'études réalisés au cours de cette dernière période du CPIER.

DÉVELOPPER UNE EXPERTISE ET UN SOCLE DE CONNAISSANCES COMMUNES

Les travaux menés de juillet 2019 à juin 2020 ont pourvu deux objectifs :

1. Pérenniser le dispositif de suivi et en assurer la diffusion, en particulier à l'extérieur de la Coopération des Agences (partenaires, acteurs de la Vallée de la Seine, grand public), afin d'en faire un véritable outil d'aide à la décision.
2. Poursuivre l'animation du site Internet et des réseaux sociaux.

LE DISPOSITIF DE SUIVI ET D'OBSERVATION DE LA VALLÉE DE LA SEINE

Les travaux menés ont comme priorités la poursuite de l'alimentation du dispositif de suivi et sa valorisation au sein d'un réseau d'acteurs diversifiés.

Le dispositif de suivi, disponible sur vdseine.fr, regroupe un corpus d'informations sur le territoire séquanien :

- Un dispositif de suivi des dynamiques territoriales sous la forme de cartographies interactives et de focus d'analyses thématiques ;
- Des analyses et des productions notamment de la Coopération des Agences d'urbanisme ;
- Des actualités sur l'avancement des différentes actions menées dans les démarches partenariales entreprises dans le cadre du CPIER Vallée de la Seine ;
- De la documentation sur les territoires qui composent la Vallée de la Seine.

En complément, un compte Twitter est animé pour élargir la diffusion et la visibilité des travaux collectifs menés.

Les géomaticiens de la Coopération des Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine ont été sollicités à plusieurs titres sur la période. Les quatre réunions du réseau, qui se sont tenues en présentiel ou à distance pendant la période de confinement, ont porté sur :

Mise à jour et développement du portail de cartographies interactives

Les précédentes années d'exécution du CPIER ont été consacrées à la mise en place du dispositif, la définition du socle d'indicateurs de suivi, la création de l'infrastructure serveur de la Coopération des Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine et au développement d'un outil de cartographie interactive en ligne.

La période 2019-2020 est marquée par la mise en ligne des cartographies interactives présentant les indicateurs de suivi et qui visent à alimenter les fiches thématiques qui accompagnent les problématiques des ateliers prospectifs et l'élaboration d'un Atlas prospectif de la Vallée de la Seine (voir page 17).

La mise à jour en continu du serveur de données et du portail de cartographies interactives s'est également poursuivie sur la période. Ce portail est développé à partir du logiciel Lizmap et, à l'instar du serveur de données, est hébergé par l'AURH.

Il a été mis en ligne en avril 2019. En un an, le portail enregistre plus de 4 000 vues.

Les cartographies les plus consultées sont les suivantes : dynamiques de qualité de vie ; dynamiques de l'emploi ; dynamiques du tissu économique.



La réalisation de quatre fiches thématiques pour accompagner les visions prospectives de la Vallée de la Seine

Le dispositif de suivi a été exploité pour accompagner les réflexions produites dans le cadre des ateliers prospectifs Seine Visions 2040. Quatre fiches, correspondant aux thématiques des ateliers, ont été réalisées par les équipes des Agences d'urbanisme afin de dresser un diagnostic synthétique de la situation du territoire sur la thématique afférente.

Elles sont bâties selon une même architecture autour d'une représentation graphique d'une sélection d'indicateurs accompagnée d'une courte analyse.

fiche de synthèse

Énergie et adaptation

Vallée de la Seine

Les enjeux d'atténuation du changement climatique ne doivent pas faire oublier le caractère inéluctable des bouleversements qui sont déjà à l'œuvre. La Vallée de la Seine va devoir opérer des changements radicaux dans son fonctionnement pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Dans le registre de l'adaptation, les défis posés par l'évolution des températures, de la ressource en eau, des écosystèmes ou encore l'accroissement des risques sont tout aussi structurants et appellent à réinventer les pratiques. Dans tous les cas, l'approche interterritoriale à l'échelle de la Vallée de la Seine paraît indispensable tant les interdépendances sont grandes.

> SOLIDARITÉS ÉNERGÉTIQUES

Production et consommation d'électricité dans la Vallée de la Seine en 2018 (TWh)

La Normandie exporte nette d'électricité vers toutes ses régions voisines sauf le Centre-Val-de-Loire. À l'inverse, l'Île-de-France importe de toutes ses voisines, à l'exception de la Bourgogne-Franche-Comté. L'électricité ne représente qu'une part du mix énergétique de la Vallée de la Seine, mais les interdépendances se vérifient également pour les énergies fossiles. En effet, la région parisienne s'appuie pour son approvisionnement gazier et pétrolier sur les pipelines et gaisousols reliant à l'embouchure de la Seine. À l'avenir, les deux régions partent sur un développement massif des énergies renouvelables et de récupération. Pour autant, si l'Île-de-France prévoit de réduire la part d'importation d'énergie à 50 %, les solidarités énergétiques, dont la Seine se fait un corridor de première importance, devront être maintenues sinon renforcées.

COOPÉRATION DES AGENCES D'URBANISME
APUR | AUCAMÉ | AURBSÉ | AURH | L'INSTITUT

fiche de synthèse

Artificialisation des sols et consommation d'espace dans la Vallée de la Seine

Vallée de la Seine

La Vallée de la Seine est très urbanisée en Île-de-France, le long de l'axe Seine et sur une grande partie du littoral normand. Structuré autour de Caen, Rouen et Le Havre, un vaste réseau de villes moyennes et petites maille la Normandie et anime les territoires ruraux qui composent la région. Conséquence de la métropolisation, les espaces urbains concentrent population et emploi et se dilatent du fait de l'étalement urbain. La croissance urbaine et périurbaine génère une forte consommation de terres agricoles dont l'artificialisation rogne petit à petit le capital productif de ce bassin agricole majeur que constitue la Vallée de la Seine. L'extension de l'urbanisation altère également l'environnement et influe sur le changement climatique, des effets qui interrogent sur la pérennité d'un tel modèle de développement pour l'avenir du territoire.

> NIVEAU D'ARTIFICIALISATION DES SURFACES COMMUNALES

Part des surfaces artificialisées en 2018

10,7 %

Part des surfaces artificialisées dans la Vallée de la Seine en 2018

En 2018, 10,7 % de la surface de la Vallée de la Seine sont artificialisées (301 500 hectares), avec de fortes disparités sur l'ensemble du territoire. Les espaces les plus artificialisés se situent dans les grandes villes et leur couronne périurbaine, le long de l'axe Seine entre Paris et la mer et sur le littoral normand dans les parties urbanisées. En termes de densité, la population moyenne par hectare urbanisé est de 211 habitants à Paris, 49 dans le reste de la partie francilienne de la Vallée de la Seine et de 18 habitants seulement en Normandie. La population se concentre dans les grands espaces métropolitains structurés par Paris, Rouen, Caen et Le Havre.

COOPÉRATION DES AGENCES D'URBANISME
APUR | AUCAMÉ | AURBSÉ | AURH | L'INSTITUT

fiche de synthèse

Les mobilités des habitants de la Vallée de la Seine

Vallée de la Seine

Du local à l'interrégional, des mobilités domicile-travail aux mobilités liées aux loisirs et au tourisme, les déplacements des habitants de la Vallée de la Seine mettent en évidence des usages des modes de transports très variables selon les territoires, notamment au regard de la voiture individuelle.

Une réduction des déplacements et la mutation des mobilités vers des modes doux sont des leviers reconnus pour agir sur les émissions des gaz à effet de serre, l'empreinte carbone et les pollutions (bruit, air). Aussi, favoriser multimodalité et intermodalité constitue un enjeu fondamental pour la mobilité des habitants de la Vallée de la Seine.

> LES MIGRATIONS DOMICILE-TRAVAIL DES ACTIFS DE LA VALLÉE DE LA SEINE

Nouveaux entrants et sortants dans les départements de la Vallée de la Seine

66 %

des actifs occupés dans la Vallée de la Seine en 2016 quittent leur commune de résidence pour se rendre à leur travail (65 % en France métropolitaine)

Les navettes domicile-travail des 3 227 056 actifs de la Vallée de la Seine permettent d'appréhender les territoires attractifs où se situent les pôles d'emplois importants et ceux plus résidentiels d'où partent les actifs en emploi. L'Île-de-France a un poids prépondérant dans les échanges de la Vallée de la Seine, avec Paris et les Hauts-de-Seine comme pôles économiques majeurs attirant des navetteurs au-delà des limites régionales. La grande couronne remplit quant à elle une fonction plus résidentielle. En Normandie, seule la Seine-Maritime attire plus de navetteurs entrants que sortants.

COOPÉRATION DES AGENCES D'URBANISME
APUR | AUCAMÉ | AURBSÉ | AURH | L'INSTITUT

fiche de synthèse

Emplois et développement économique

Vallée de la Seine

Avec ses 5,4 millions d'emplois, la Vallée de la Seine est un espace économique essentiel au niveau national et européen. C'est un territoire historiquement marqué par l'industrie et l'activité portuaire, caractéristique qui a émergé après-guerre, lorsque les industries parisiennes se sont progressivement déconcentrées vers les régions périphériques. La proximité du fleuve et son lien direct à la capitale ont favorisé l'implantation de nombreuses industries chimiques, pétrochimiques ou liées au secteur automobile. Cependant, la Vallée de la Seine a un rôle stratégique du point de vue des services - supérieurs - : formation, recherche et développement, finance et fonctions de commandement, notamment industrielles. L'écosystème de l'espace séquanien dispose donc des qualités nécessaires pour accompagner les transitions cours et à venir qu'elles soient écologiques, techniques et par conséquent économiques.

> PART DE L'EMPLOI EN VALLÉE DE LA SEINE ET RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Part des emplois au lieu de travail par secteur d'activité en 2017

20,4 %

de l'emploi de France métropolitaine se situe dans la Vallée de la Seine

En France deux emplois sur 10 se situent dans la Vallée de la Seine soit au total 5,4 millions d'emplois en 2016 dont 21 % dans les départements normands et 79 % dans les départements franciliens. Si le bassin parisien concentre une part importante des emplois, c'est logiquement le secteur du commerce/transports et services divers qui est surreprésenté par rapport au niveau national (58 % des emplois en Vallée de la Seine contre 46,4 % en France) porté par la présence des grandes infrastructures de transports aériens, ferroviaires et par la présence des grands centres de décisions.

COOPÉRATION DES AGENCES D'URBANISME
APUR | AUCAMÉ | AURBSÉ | AURH | L'INSTITUT

La préparation d'un Atlas prospectif sur la Vallée de la Seine

Les réflexions engagées dans le cadre de la préparation des ateliers Seine Visions 2040 ont fait apparaître la nécessité de dresser un bilan des différentes analyses portées par les Agences d'urbanisme depuis le lancement du CPIER.

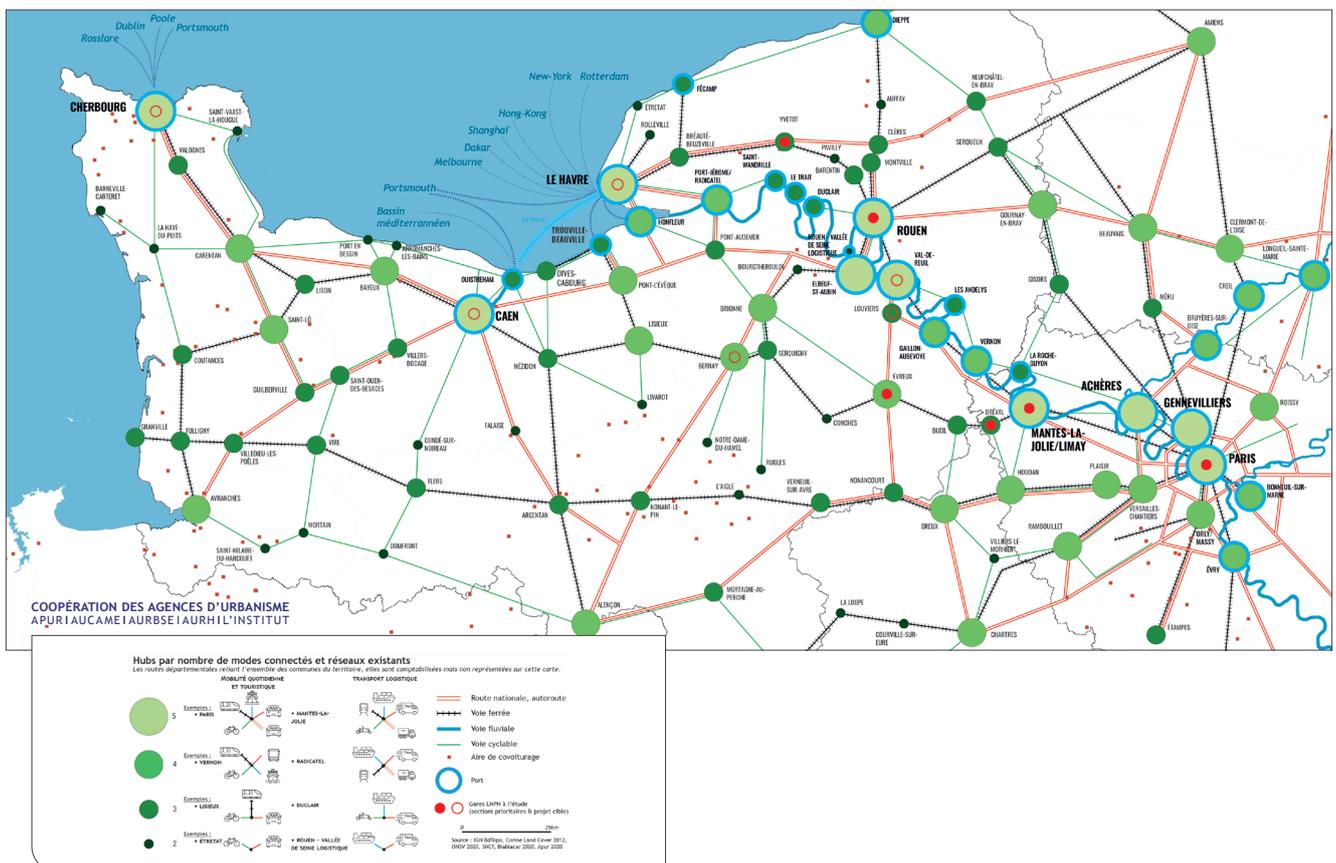
Dans le même temps, de fortes attentes se sont exprimées afin de disposer de données prospectives, points d'appui des futures politiques de développement de la Vallée de la Seine.

Le Comité de Pilotage de la Vallée de la Seine a validé la réalisation, par les Agences d'urbanisme, d'un livrable « bilan/perspective » dans le contexte d'achèvement du CPIER 2015-2020, permettant d'apporter une dimension prospective. L'Atlas cartographique a semblé être le format le plus approprié.

Cette représentation graphique des dynamiques passées, des enjeux présents et des défis à relever vise ainsi à donner aux acteurs de la Vallée de la Seine une appréhension des leviers qu'ils pourront actionner pour construire l'espace séquanien de demain à l'aune des transitions en cours. L'Atlas poursuit ainsi quatre objectifs :

- Dessiner le portrait synthétique des dynamiques socio-économiques qui animent cet espace.
- Illustrer les enjeux liés aux trois piliers économiques de la Vallée que sont l'industrie, la logistique et le tourisme, en les situant dans les processus européens et mondiaux dans lesquels ils s'inscrivent.
- Donner une lecture graphique de visions prospectives du territoire séquanien.
- Illustrer les travaux des Agences conduits depuis 2015.

L'intermodalité, un levier fondamental pour des pratiques économes en termes de mobilité dans la Vallée de la Seine



LES ACTIONS DE COMMUNICATION 2019-2020

La communication «Seine Visions 2040»

La communication autour des événements Seine Visions 2040 a fortement mobilisé les équipes des Agences d'urbanisme entre octobre 2019 et février 2020.

La démarche reposait sur le principe d'une réflexion prospective multi-sites, multi-partenaire et multi-thématiques. La communication autour de l'événement consistait à faire comprendre au public visé le découpage thématique et les objectifs d'une démarche prospective se déroulant en quatre ateliers distincts.

Différentes phases organisationnelles des quatre événements se sont succédé :

- Choix des thématiques, des intervenants, des modalités d'accueil et d'animation par chacune des Agences organisatrices.
- Rédaction du synopsis de chaque atelier et mise en commun sur le site Internet vdseine.fr
- Mise en place d'outils permettant de planifier les invitations et de catégoriser les destinataires afin de cadrer les envois d'invitations. L'organisation et l'accueil des ateliers restant à la charge de chaque Agence organisatrice.
- Production des visuels «Seine Visions 2040» ainsi que des e-mails d'invitation.
- Alimentation du site Internet vdseine.fr, qui a servi de plateforme de diffusion pour chacun des ateliers.
- E-mailing du «Save the Date» et des modalités d'inscription auprès de 900 contacts.
- Clôture des inscriptions et gestion de la billetterie.

En parallèle, le compte Twitter @vdseine a été utilisé pour relayer les invitations, les lives et les restitutions autour du hastag #SeineVisions2040.



Le cycle de séminaires a bénéficié d'une couverture presse avec notamment des articles dans le journal de l'Axe Seine et dans Ouest France.



Animation du site Internet de la Vallée de la Seine

Le site Internet vdseine.fr constitue un centre de ressources mettant à disposition des acteurs de la Vallée de la Seine des chiffres-clés, mais également des études et travaux réalisés notamment par la Coopération des Agences. Ce site internet est hébergé par l'Institut Paris Région. L'administration et le pilotage de ses contenus sont confiés pour l'année à l'Agence mandataire (en association avec l'IPR), en l'occurrence l'AURBSE. Il en est de même pour l'animation du compte Twitter @vdseine.

Le Comité éditorial du 29 novembre 2019 a été l'occasion de réaffirmer la ligne éditoriale du site vdseine.fr : «Site de ressources sur la Vallée de la Seine, relais des actions de la Coopération des Agences d'urbanisme, élargi à d'autres actions portées par des partenaires dans le cadre du CPIER.»

Sur la période 2019-2020, les publications se sont concentrées essentiellement sur :

- Le relais des actions des Agences dans le cadre de «Seine Visions 2040» (Fiche CPIER 1.1)
- Le relais des actions du réseau du Paysage (Fiche CPIER 1.3)
- La poursuite de l'élargissement du site avec le relais d'actualités liées au CPIER.

Afin de développer l'outil, les Régions et l'État ont été invités à transmettre, de manière récurrente, les informations à y relayer. Dans cette optique, tous les deux mois, un mail «de rappel» est envoyé aux membres du comité éditorial afin de compléter les envois.

Enfin, l'Agence d'urbanisme de Rouen, en collaboration technique avec l'IPR, a fait évoluer le site Internet en mettant en place, sur la page d'accueil, un «carrousel» d'actualités assurant une meilleure visibilité des dernières informations sans avoir à les chercher dans l'arborescence du site.

Ces actions ont eu un impact positif sur la fréquentation du site. De juillet 2019 à juin 2020, 7 108 utilisateurs et 7 076 nouveaux utilisateurs du site ont été enregistrés. Le site a bénéficié de 12 119 visites (sessions) correspondant à 35 000 pages vues, en augmentation par rapport à la même période l'année passée (respectivement 6 400 sessions et 24 226 pages vues). Une hausse des sessions est visible depuis le mois de mars malgré la période de confinement.



Pages vues entre le 1^{er} juillet 2019 et le 1^{er} juin 2020. Sources : Google Analytics

90 % des visites se font depuis la France dont 61 % depuis l'Île-de-France (44 % depuis la ville de Paris) et 13 % depuis la Normandie.

77 % des visites se font depuis un ordinateur de bureau. Les pages les plus consultées, hormis la page d'accueil, sont la page « Cartes et données » et la page « Études et rencontres », et plus spécifiquement celle consacrée au cycle d'ateliers Seine Visions 2040. Les visiteurs peuvent y trouver le programme détaillé, les diaporamas et les photos des différents ateliers prospectifs.

Ces éléments apportent des enseignements sur les utilisateurs cibles du site : des techniciens des territoires qui composent la Vallée de la Seine, consultant des ressources sur le sujet depuis leur ordinateur de bureau.

Réseaux sociaux : un compte Twitter, reflet des actions du CPIER

Le compte @vdseine est alimenté par les Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine depuis septembre 2016. En juin 2020, 1 920 tweets ont été publiés par le réseau de la Coopération des Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine et le compte est suivi par 786 abonnés.

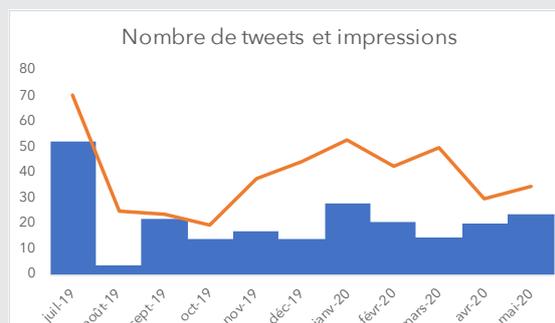
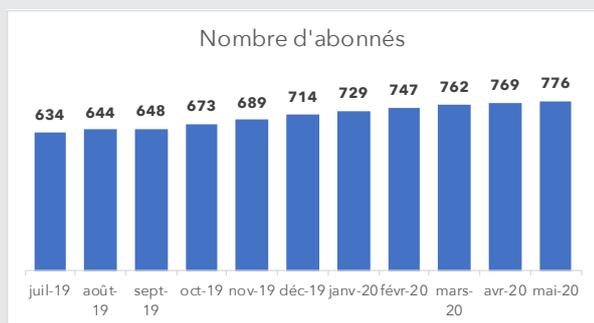
Le compte Twitter @vdseine avait pour vocation initiale d'être le relais des publications, études et ressources produites par les Agences d'urbanisme et le réseau de contributeurs du CPIER de la Vallée de la Seine. Le Comité éditorial du 29 novembre 2019 a été l'occasion de réaffirmer cette vocation. Le Comité a souhaité renforcer la ligne éditoriale du compte Twitter qui se résume ainsi :

« Actualités de la Vallée de la #Seine. Coopération des Agences d'urbanisme, État (DIDVS), Régions Île-de-France #IDF et #Normandie. #CPIER #ValleedeSeine ».

* 1 an sur le compte Twitter Vallée de Seine (juillet 2019 - juin 2020)

- > 786 abonnés au 1^{er} juin 2020
- > Un gain de 166 abonnés en 1 an
- > 14 nouveaux abonnés en moyenne par mois
- > Près de 500 000 impressions de tweets

- > 181 mentions du compte @vdseine par des partenaires
- > 1 200 visites sur le profil



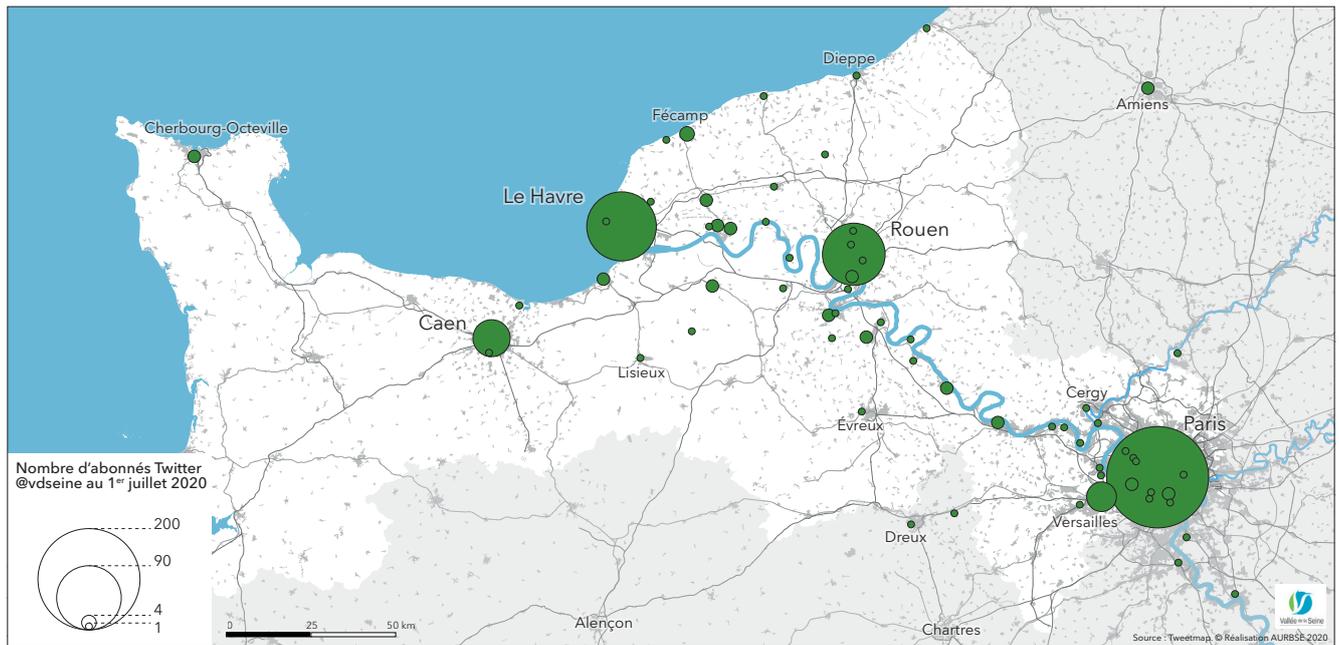
Meilleurs tweets sur la période



Les contenus « propres » aux activités réalisées dans le cadre du CPIER sont les plus populaires :

- Les publications ou études ;
- Les annonces d'événements ;
- Le relais live des grands événements.

La cartographie des abonnés confirme la dimension séquanienne du compte @vdseine.



Source : Tweetmap

